

**MAIRIE DE LOUHOSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA**  
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-0027**  
**HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA**

**Séance du 11 avril 2025**

Date convocation : 04/04/2025

Date d'affichage : 04/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.

2025eko apirilaren 11an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

**Etaient présents / Hor zirenak (9)** : HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, MONGABURE Vincent, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, SAPPARRART Bertrand, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

**Excusés / Barkatuak (6)** : DUCLOS Bernadette, HAPETTE Maylis, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, OTHABURU Sébastien,

**Procuration (3)** : DUCLOS Bernadette à MONGABURE Vincent, HAPETTE Maylis à URRUTY Chantal, LARRALDE Ximun à HARRIET Jean Pierre

**A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena** : SAINT ESTEBEN Marie

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

**OBJET : Tarifs de location du trinquet**

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a acquis le trinquet de Louhossoa le 31 mars 2025. Il est proposé au conseil municipal de fixer les tarifs appliqués lors de l'occupation du trinquet.

Le Maire propose d'appliquer les tarifs suivants :

Tarification jusqu'à juin 2025	
	€/heure
Tarif PUBLIC	18,00 €

Tarifs clubs de pelote	
Itsasuarrak	10,00 €
Airetik	10,00 €

Tarif école de Luhuso	
ECOLE DE LOUHOSSOA, location en journée sans lumière	- €

Tarification à partir de juin 2025	
	€/heure
Tarif PUBLIC	18,00 €

Tarifs club de pelote	
Airetik : tous les mercredis la journée avec lumière	- €

Tarifs clubs de pelote hors mercredi	
Itsasuarrak	10,00 €
Airetik	10,00 €

Tarif école de Luhuso	
ECOLE DE LOUHOSSOA, location en journée sans lumière	- €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les propositions ci-dessus. Ces tarifs sont applicables au 1<sup>er</sup> avril 2025.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 9

Nombre de suffrage exprimés : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 12 avril 2025,  
Le Maire,

